



Grossesse et COVID-19

Notre maternité vous accueille et applique les précautions en vigueur : le port du masque pour les soignants et les visiteurs et le lavage régulier des mains et/ou l'utilisation de gel hydroalcoolique.

Consultations / Échographies

Vous avez pris rendez-vous dans notre établissement, votre accompagnant sera prié d'attendre à l'extérieur et ne rentrera qu'au moment de la consultation ou de l'échographie. Pensez à vous munir tous les deux d'un masque. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée du bâtiment.

Urgences obstétricales

Seule la patiente est admise dans les locaux des urgences. Votre accompagnant devra patienter à l'extérieur de l'hôpital. Il pourra ensuite être appelé à vous rejoindre si nécessaire.

Salle de naissance

Le père de l'enfant est autorisé en salle d'accouchement, si et seulement si il ne présente aucun signe d'infection.

Merci de vous munir de votre livret de famille et/ou reconnaissance anticipée et d'une pièce d'identité afin de procéder à la déclaration de naissance.

Hospitalisation

Le père de l'enfant est autorisé à vous rendre visite 3 heures par jour, selon des horaires précis qui vous seront donnés à votre arrivée dans le service. Les autres visites ne sont pas autorisées.

Vous devrez porter votre masque pour circuler dans l'unité.

Les sorties précoces sont possibles : parlez-en à votre sage-femme.

**PORTEZ UN MASQUE ET RESPECTEZ LES GESTES
BARRIÈRE**